

**Motion rédigée par les personnels en grève du lycée français de Valence  
le vendredi 8 mars 2019.**

Depuis plus de dix ans maintenant, l'AEFE subit un désengagement constant de l'État dans son financement et doit sans cesse augmenter la part d'autofinancement afin de continuer d'assurer ses deux missions principales qui sont la continuité de service public d'enseignement à l'étranger et le rayonnement de la France.

Les établissements du réseau Espagne ont été particulièrement touchés par ces mesures en perdant déjà 21 postes l'an dernier. Cette année **l'Agence a déjà décidé la fermeture de 9 postes de résidents sur les 14 vacants** pour la rentrée prochaine sur l'ensemble du réseau Espagne.

Dans le même temps, le Ministère de l'Éducation Nationale a encore durci les conditions de détachement et a introduit de manière unilatérale une limitation à 6 ans de la durée de détachement à l'étranger sans pour autant garantir les renouvellements de détachement des personnels en poste. Au lycée français de Valence, deux collègues résidentes du primaire sont déjà concernées par des avis défavorables ou un refus du renouvellement de leurs détachements.

**Nous, enseignants installés à l'étranger et exerçant dans les établissements du réseau français, souhaitons vous faire part de notre indignation face aux décisions de refus de renouvellement de détachement pour la rentrée 2019 prononcées par les IA-DASEN et les Recteurs.**

Ces décisions mettent en danger l'organisation pédagogique de nos établissements. Elles nous plongent également dans une incertitude professionnelle et personnelle alors que nous avons durablement construit une vie familiale et sociale en faisant confiance à nos contrats et à notre statut de résident.

Cette mesure remet en cause la nature même du contrat de résident en introduisant une mobilité forcée pour les personnels.

Dans son rapport sur l'enseignement français à l'étranger, Samantha Cazebonne, députée des français de l'étranger, reprend à son compte le bornage à 6 ans du contrat de résident qui déboucherait sur un nouveau statut de détaché direct dans les EGD et conventionnés. Ces nouveaux contrats privés de droit local seraient à charge totale des établissements. Et ils impliqueraient **une substantielle baisse de revenus des personnels, touchant essentiellement des femmes : elles constituent plus de 80 % des collègues au premier degré, et près de 60% au second degré public.**

C'est dans ce contexte que le SNES-FSU, SNUipp-FSU Espagne ont déposé un **préavis de grève pour le vendredi 8 mars, journée internationale de lutte des femmes pour l'égalité des droits**, sur l'ensemble des établissements du réseau Espagne.

Particulièrement mobilisés depuis presque un an et demi, les personnels du réseau AEFE, en particulier en Espagne, ont déjà démontré leur détermination à défendre l'opérateur

public d'enseignement français à l'étranger. Ils continuent à se battre pour stopper son démantèlement programmé et exigent qu'on lui redonne les moyens nécessaires à son fonctionnement.

**Au lycée français de Valence, au primaire, 89 % des enseignants résidents et 12 enseignants en contrat local, dans le secondaire 55 % des enseignants résidents et 12 enseignants en contrat local se sont portés grévistes.**

**Ceux-ci demandent :**

- l'arrêt immédiat de la vague en cours de suppression de postes d'enseignants résidents qui affecte le budget des établissements, et prive tous les collègues titulaires d'opportunités de recrutement ;
- le retour à une garantie d'emploi pour les personnels installés durablement dans les pays, passant par l'abandon de la limitation du détachement dans le temps ;
- le renouvellement de nos détachements : un avis favorable aux recours entrepris par tous les enseignants concernés doit être prononcé par les IA-DASEN et les recteurs ;
- l'arrêt de la privatisation en cours conduisant à la transformation de notre réseau d'établissements sous contrats publics en réseau d'établissement privés partenaires.